



Les militants d'Extinction Rebellion nouveaux venus dans la contestation, hier sur le parvis des Droits de l'Homme à Bordeaux.

Nouvel épisode dans le feuilleton de la déviation du Taillan-Médoc. Le tribunal administratif de Bordeaux étudiait hier le référé-suspension déposé le mois dernier par les associations de défense de l'environnement. De cette décision dépend l'avenir des travaux.

« Elle pourrait être mon inspiration ! », s'amuse Martine Leblond en pointant le portrait de Jeanne d'Arc accroché derrière elle, sur le mur du cinéma Utopia. Comme elle, la présidente de l'association écologiste Natur'Jalles livre une lutte de longue haleine pour la défense d'un territoire. Depuis 37 ans, un projet de déviation est envisagé au Taillan-Médoc, pour désenclaver le Nord Médoc et faciliter l'accès à Bordeaux. Ces dernières années, l'affaire s'est accélérée sous l'impulsion de riverains excédés par le passage quotidien de 1 500 poids lourds et de 20 000 véhicules. « Été comme hiver, la circulation est terriblement mauvaise. La chaussée est abîmée par des camions trop chargés »,

« Il est temps de prendre le taureau par les cornes. »

raconte Luc, qui habite Le Taillan depuis plus de quinze ans. « Je suis totalement pour le projet de déviation. Il est temps de prendre le taureau par les cornes. Et ce n'est pas un castor, une vipère ou un papillon qui va empêcher ça ! » s'agace-t-il. Car c'est bien pour défendre la biodiversité du site que les associations écologistes font front commun depuis l'autorisation des travaux en 2013. Suite à un recours, le tribunal a reconnu en 2015 une atteinte à la faune locale. Ce répit a été de courte

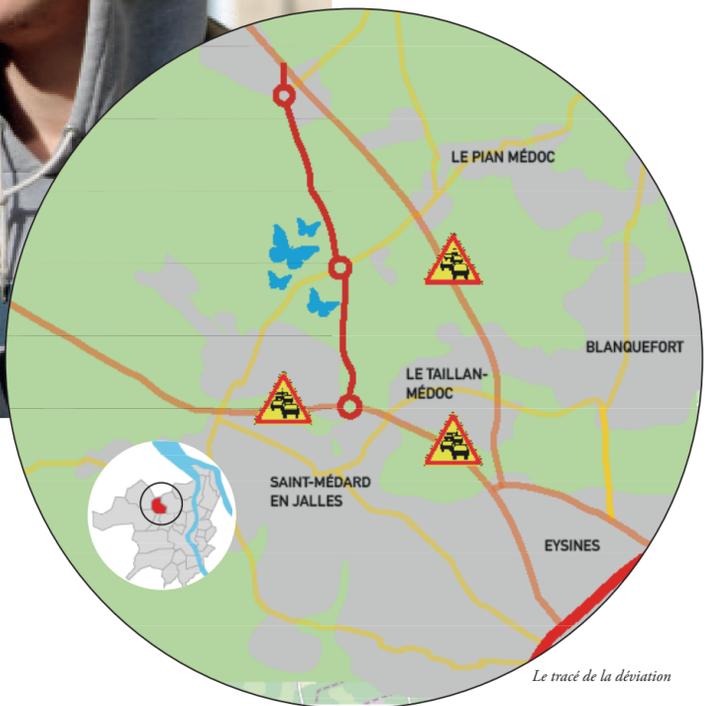
durée. En septembre dernier, la préfecture a validé le projet en s'appuyant sur l'avis favorable de la Commission Nationale de Protection de la Nature (CNP). Pour suspendre les travaux, Natur'Jalles et France Nature Environnement ont déposé devant le tribunal administratif de Bordeaux un recours en annulation doublé d'un référé. C'est ce référé-suspension qui était étudié hier. Spécialiste du dossier, Martine Leblond s'agite, jonglant entre ses fiches éparpillées sur la table et le powerpoint qu'elle a minutieusement préparé. « Fondamentalement, le dossier du Département n'est pas sérieux », assure la militante aux cheveux grisonnants. Si le référé-suspension est rejeté, les travaux de défrichage vont commencer dès la mi-février, causant

selon les associations des « dommages irréversibles ». « Même si on a de bonnes chances de gagner dans un an, ce sera trop tard, on ne pourra plus remettre en forme le site », s'alarme Martine Leblond (lire ci-dessous).

Des associations vent debout
Son association n'est pas seule dans cette lutte. « Heureusement, on n'a pas l'exclusivité de ce sujet », constate-t-elle. Hier midi, plusieurs organisations se sont jointes au rassemblement organisé devant le tribunal administratif de Bordeaux. « Le tribunal, c'est notre épicerie, c'est là qu'on fait nos petites affaires » s'amuse le porte-parole d'ANV-COP21. Dans l'événement Facebook créé pour l'occasion, l'objectif est clairement énoncé : « exhorter la justice à une décision courageuse

et sage ». Ce mode d'action est assumé par Martine Leblond. « Quoi qu'on en dise, les tribunaux sont très sensibles aux retours de la société civile ». Les opposants au projet de déviation misent sur le « soutien grandissant des citoyens ». Sur le parvis des droits de l'Homme, des cris de loup poussés par des membres d'Extinction Rebellion, ponctuent les prises de parole. « Notre action est complémentaire. On est davantage dans une action ponctuelle que juridique » précise le groupe, masques d'animaux sur le visage et drapeaux apparents. « La méthode de lutte restera à définir », enchérit un activiste au masque de belette soigneusement dessiné.

Pauline SENET @PaulineSenet
Dany TOUGERON @DanyTougeron



Le tracé de la déviation

« Cette déviation est indispensable »

Trois questions à Daniel Turpin, adjoint au maire du Taillan-Médoc.

Pourquoi vous paraît-il nécessaire de construire cette déviation ?
Plus de 22 000 véhicules dont 2 000 camions empruntent chaque jour la départementale D1 qui passe par l'avenue de Soulac. Cette route est dangereuse, une école la jouxte, on a même fini par installer des blockstop pour éviter un accident... Sans parler de la pollution de l'air pour les enfants et les habitants ou encore du bruit. Cette déviation est indispensable. Je comprends que des associations s'érigent contre un déplacement de la faune et de la flore mais il n'y a pas d'autre trajet possible.

Selon la Sepanso, une association environnementale, cinq autres tracés moins nocifs pour l'environnement n'ont pas été étudiés, notamment un vers Castelnau de Médoc...
On en a largement débattu avec le préfet en 2015. Aux alentours de Castelnau, je ne vois aucune alternative. Il faudrait élargir les routes pour que les camions se croisent... Ces derniers mois, de nouvelles études environnementales ont été publiées. Il s'agit clairement d'une offensive des associations écologiques. Je suis sensible à ces questions mais une fois, seul le papillon « azuré de la Sangisorbe » est menacé, puis ensuite ce sont cent espèces. Et maintenant on polluerait une nappe phréatique



qui alimenterait Bordeaux. Cela n'est même pas vraiment prouvé. En plus, après le début des travaux en 2015, la population de l'azuré de la Sangisorbe s'est multipliée...

La solution ne serait-elle pas de développer les transports alternatifs à la voiture dans le Médoc ?
C'est vrai que de Castelnau, pour aller sur Bordeaux, il n'y a qu'un TER et un ou deux bus par heure. Le Département pilote un plan de rénovation des tramways publics mais c'est cher, et ils me semblent pour l'heure déjà bien développés. De nombreux Taillanais par exemple prennent le tramway jusqu'à Blanquefort. La capacité du parking à côté de l'arrêt a dû être doublée et, dès le 29 février, le tramway passera à un kilomètre d'ici, à Eysines.

Léa SURMAIRE @LSurmaire

Natur'Jalles monte au créneau

Pour les associations écologistes, les mesures obligatoires de réduction de l'impact des travaux sur la faune et la flore « n'ont pas été respectées ». Explications de Martine Leblond, présidente de Natur'Jalles.

« Sur un site de 50 hectares de lande, ce sont à minima 100 espèces protégées qui se voient menacées par le projet. 90 espèces d'animaux et 10 de végétaux. En 2013, une zone « habitat azuré » a été délimitée, afin de préserver une espèce de papillon. Mais de nombreux biais et irrégularités ont été constatés. Le CNPN s'appuie ainsi sur un dossier non réactualisé depuis 2012. Par ailleurs, d'une enquête à l'autre, les critères d'étude ont été modifiés, ce qui va à l'encontre de toute méthodologie scientifique. Nous accusons les gestionnaires du chantier de laxisme notamment pour la zone « habitat azuré ». Il a fallu attendre trois ans pour que les directives sur le fauchage tardif soient prises en compte. Cette étape indispensable à la reproduction de l'espèce a aussi été perturbée par des ouvriers et des chasseurs. L'enselèvement de certains sites et la destruction de chemins sur des lieux de ponte sont aussi constatés. Des bâches de protection contre le franchissement de petits batraciens installées en 2014 sont maintenant délabrées, donc inefficaces. Enfin, la zone sud est au centre de toutes nos attentions. La déviation se situe sur

une nappe phréatique qui alimente 20 % des besoins en eau de la métropole bordelaise. Si M. Bichot, hydrologue du conseil départemental, note dans son rapport en 2008 l'utilité de réaliser des sondages, aucun n'a été réalisé par le Département. Pourtant, une zone de cinq mètres minimum est nécessaire entre la nappe et le tracé de la déviation pour empêcher toute pollution. Le Département a retenu pour l'heure la solution de fossés étanches. Mais lors d'événements exceptionnels, des fuites

d'eaux chargées de sédiments et la noyade de déshuileurs ont été constatées. Ces eaux polluées se déversent donc dans le milieu naturel environnant. Selon le Museum d'histoire naturelle, 80 % des espèces déplacées n'y survivent pas. Ce ne sont donc pas les mesures de compensation mises en place pour un coup colossal qui sauveront l'écosystème. »

Propos recueillis par
Noa THOMAS @NoaThomas10



Martine Leblond, présidente de Natur'Jalles.

« Seul l'art-thérapeute connaît le pouvoir de l'art »

La Maison des arts et des arts-thérapeutes d'Aquitaine est inaugurée demain à Bordeaux. Mais qu'est-ce que l'art-thérapie ? Julie Lagarrigue de l'association *Le dire autrement* répond.

Que fait un art-thérapeute ?

C'est un membre de l'équipe paramédicale qui réalise des soins complémentaires basés sur une pratique artistique. Il s'adresse en général à des personnes souffrant de troubles du système sensoriel, comme l'odorat, le toucher etc. Car l'artiste touche aux sens. On fixe des objectifs thérapeutiques en étudiant d'abord ce qui se passe dans le processus de créativité quand il entend, reçoit ou voit une œuvre. On se penche ensuite sur l'expression artistique. Des objectifs cohérents sont fixés en fonction des capacités de la personne. Certains disent vouloir réaliser un Rembrandt alors qu'ils n'en ont pas la technique. Enfin, il faut passer à la réalisation.

Quels sont les patients à qui peut être proposée ce genre de thérapie ?

En Ehpad, on s'occupe de patients atteints d'Alzheimer, de démence pour travailler la mémoire et l'écriture. On peut aussi travailler en cancérologie, en périnatalité, auprès des enfants prématurés, ou en rééducation pour des traumatisés crâniens. On adapte à chaque fois nos soins. En cas de handicap mental, comme

l'autisme, on fait en fonction de l'appétence de la personne. Ça peut être de la musique, du dessin voire des Kaplas. Le but n'est pas de rendre les gens artistes. Nos œuvres n'ont de toute façon pas pour but d'être exposées.

L'OMS indique que les activités artistiques peuvent avoir non seulement un impact sur le rétablissement d'un patient mais aussi des effets bénéfiques toute la vie...

En effet, j'ai par exemple suivi une personne psychotique. L'unité qui la recevait devait fermer à clé son armoire car à chaque fois qu'elle prenait son gel douche, elle le vidait entièrement. Elle ne savait pas mettre des limites. On a travaillé sur de la peinture en l'accompagnant sur le choix des couleurs. Au bout de plusieurs années, elle n'utilisait plus que la quantité nécessaire de peinture... Comme pour le gel douche. Dans son quotidien, ça lui a permis d'être plus autonome, de se doucher toute seule, voire de bien manger à table et de faire ses courses.

Quelles différences entre l'art-thérapie moderne et ses variantes non reconnues ?

En tant qu'art-thérapeute, je défends le diplôme de la fac de médecine créé par l'école de Tours [l'Afratapem]. On doit être aussi diplômé d'école d'arts. C'est un cadre qui évite tout charlatanisme. On est encore aux balbutiements du métier, comme les psychomotriciens il y a 20 ans. Tout médecin peut dire : « je fais de la musique dans une maison de retraite donc je suis art-thérapeute. » C'est dangereux. En psychiatrie, sans formation, on peut faire décompenser un

patient. Seul l'art-thérapeute connaît le pouvoir de l'art et de l'entraînement de soi.

Qu'attendez-vous de la maison de soins que vous ouvrez vendredi ?

Beaucoup d'art-thérapeutes sont à temps plein dans des institutions de soins. La plupart des patients qui en sortaient n'en trouvaient pas à l'extérieur. Les moyens humains manquent. Depuis une dizaine d'années, on voulait un lieu de recherche, de direction de mémoire, mais aussi d'échanges sur le terrain. Des ateliers d'arts seront conçus. Les artistes sont énormément demandés dans des milieux de soins pour de l'animation, des spectacles, etc. Certes, ils ne sont pas concernés par le secret médical comme nous. Mais on est persuadé du bien-fondé de leurs interventions ponctuelles.

Alexis SOUHARD @AlexisSouhard

Inauguration demain de la Maison des arts et des arts-thérapeutes d'Aquitaine, 95 rue Ernest Renan 33 300 Bordeaux.



Parmi les activités proposées dans le cadre de l'art-thérapie, la danse.

LE SPORT EN BREF

Foot : les Girondins sereins contre Dijon

Samedi soir, Bordeaux reçoit Dijon pour la 25^e journée de Ligue 1. Les Bordelais n'ont pas de raison de s'inquiéter, ils n'ont encore jamais perdu contre les Bourguignons. Alfer Gomis, gardien de Dijon, sera absent de la rencontre après une rupture du ligament croisé, un autre bon présage pour les Girondins ? Coup d'envoi samedi à 20 h au Matmut Atlantique.

Rugby : l'UBB défie Lyon

Les rugbyens de Bordeaux-Bègles affronteront le leader du Top 14 samedi. A 15h30 au stade Chaban-Delmas, ils tenteront de s'imposer face à Lyon pour la 15^e journée de championnat. Rappelons que Florian Dufour, touché à la cheville début janvier, sera absent, tout comme Afa Aмоса qui se remet de blessure.

Surf : le sacre de Justine Dupont

La Canalaise Justine Dupont a remporté mardi le titre de la meilleure vague surfée chez les femmes, lors du Nazaré Tow Surfing Challenge. Un nouveau succès pour la jeune reine de la glisse qui attend toujours l'homologation de sa vague géante surfée en décembre au Portugal. Un monstre de plus de 20 mètres qui pourrait bien constituer le record du monde de la plus grosse déferlante jamais domptée par une femme.

Les monstres de Sfar

Joann Sfar a passé hier après-midi son « Grand Oral » dans le cadre des Rencontres Sciences Po Bordeaux- « Sud Ouest ». Chez Mollat, l'auteur de la bande dessinée « Le Chat du Rabbín » a parlé dessin, actualité et « monstres du quotidien ».

14 heures pétantes station Ausone. Grand sourire, Joann Sfar prend place sur l'estrade de la librairie Mollat. Les sept étudiants de Sciences Po Bordeaux venus l'interroger ont, eux, le sourire crispé. L'appréhension, peut-être de mener cet entretien face à 150 personnes. La variété des questions rappelle l'éclectisme de l'œuvre de l'artiste. Ses réponses suivent pourtant un fil directeur : la recherche de vérité dans un monde si complexe. Un monde de grandes personnes dont le comportement pourrait parfois se rapprocher de celui d'étranges créatures. « Les monstres existent, la créature magique c'est un outil pour décrire notre quotidien ». Joann Sfar en est persuadé, le petit diable qu'il aime tant dessiner est à l'origine de comportements humains les plus absurdes : racisme, antisémitisme, violence... L'œuvre de l'auteur regorge d'ailleurs de ces

personnages : « Le Petit Vampire », « Aspirine », « Les Sardines de l'Espace »... Un univers fantastique pour parler d'un monde réel parfois insensé. Pour le réalisateur du film césarisé « Gainsbourg, vie héroïque », cette incohérence a une origine claire : « On demande aux enfants d'oublier le Père Noël et immédiatement après de croire en Dieu, Mahomet ou que sais-je. Quelle absurdité ! » s'exclame-t-il, provoquant l'hilarité du public. Cette question religieuse revient régulièrement dans l'œuvre de Joann Sfar et s'inscrit dans une actualité brûlante. Faisant référence aux propos de la jeune Mila sur les réseaux sociaux : « une adolescente qui dit vouloir mettre un doigt dans l'anus de Dieu en a le droit. » Malgré ses prises de position, cet amoureux du dessin refuse de se définir comme un artiste engagé « il y a suffisamment de personnes qui font ça très bien. » Définitivement, le seul engagement

de Joann Sfar c'est son métier. « Ma réponse aux problèmes politiques c'est de raconter des histoires individuelles. » Une mission qui se traduit en « frénésie créatrice » qu'il n'est pas près d'abandonner.

Thérèse THIBON @TTThibon



Joann Sfar dessine en direct à la station Ausone.

Sur les quais, les pompiers veillent



L'embarcation de la brigade nautique des pompiers de la caserne de la Benaue.

L'année dernière, 107 interventions ont été réalisées par les pompiers de la caserne de la Benaue. Un chiffre en augmentation qui pose la question de la sécurité sur les rives de la Garonne.

Soumise à la marée, la Garonne est considérée comme l'un des fleuves les plus dangereux d'Europe. Les pompiers de la brigade nautique de la Benaue

viennent au secours des personnes tombées dans ces eaux où les courants peuvent être très forts. « Nous avons des plongeurs, des nageurs de surface, ainsi que des pilotes d'embarcation » explique Gérald, pompier de la caserne. Chaque intervention mobilise trois personnes : un pilote et deux nageurs. Sur terre, une ambulance prend ensuite en charge les victimes. Côté équipement, deux bateaux amarrés en face du Café du port sont à la disposition de la brigade. Des interventions qui vont du secours en cas de chute à la recherche de personnes disparues.

Le rôle des pompiers nautiques diffère sensiblement de celui de la brigade fluviale de la police, supprimée il y a quatre mois. Créée en 2013 suite à une série de noyades suspectes, elle a permis en sept ans le sauvetage de 49 personnes. « Ce n'était pas sa mission première », rappelle Gérald, « la police est présente pour une mission sécuritaire, de surveillance ou de répression. Nous, les pompiers sommes là exclusivement pour du secours à la personne. » La distinction entre les deux brigades n'était pas flagrante pour les riverains qui ont lancé une pétition afin d'éviter sa suppression. Elle a malgré tout été dissoute le 1^{er} novembre 2019, ce qui n'a rien changé au fonctionnement de la brigade

nautique des pompiers : « On faisait comme ça avant, on fera comme ça demain. Le dispositif de secours reste inchangé » affirme Gérald.

Les infrastructures assurant la sécu-

« Si les gens franchissent les barrières installées, que voulez-vous faire ? »

rité sur les rives du fleuve n'ont pas évolué non plus. Jérôme Siri, maire du quartier de la Bastide, précise : « Il y a une barrière rive droite et une barrière rive gauche. Sur cette dernière, des bouées de sauvetage sont accrochées. Des caméras de protection surveillent aussi le quai : elles permettent de voir si quelqu'un se précipite dans le fleuve, ou si une bouée est désamorcée. » D'après le maire, la mise en place d'actions de prévention n'est pas une solution face au nombre d'interventions pour sauvetage qui augmente chaque année : « il faut arrêter d'imaginer que la collectivité a la responsabilité de la sécurité individuelle des riverains. Si les gens franchissent les barrières installées, que voulez-vous faire ? » Depuis le début de l'année, une dizaine d'interventions pour noyade ont été réalisées par les pompiers de la caserne de la Benaue.

Mathilde REZKI @RzMathilde

Handicap : et l'école dans tout ça ?

La Conférence nationale du handicap s'est tenue mardi à l'Élysée. Les annonces faites par Emmanuel Macron doivent améliorer la vie des personnes handicapées. Enseignants et parents espèrent désormais leur concrétisation.

On en sait davantage sur les conclusions de la cinquième Conférence nationale du handicap. Au premier rang des mesures que propose Emmanuel Macron en faveur des personnes handicapées, une attention particulière est accordée à la scolarisation des enfants en situation de handicap (lire ci-dessous). Des intentions jugées « louables » par Marianne Lafaye, mère d'une enfant polyhandicapée et enseignante en grande section de maternelle. Pour Inès Bron, mère d'un garçon de 10 ans souffrant d'infirmité motrice cérébrale, « il faut reconnaître les efforts de l'éducation nationale dans la volonté de l'inclusion scolaire des enfants handicapés. » Cependant, proposer un module handicap dans la formation initiale des professeurs des écoles et des enseignants du secondaire reste, à ses yeux, une solution partielle. Il faudrait faire avancer les choses « en formant directeurs d'écoles et enseignants à la prise en charge du handicap

porteur, physique ou encore psychique. » La jeune maman évoque également « une prise de conscience des enseignants » qui, selon elle, sont détenteurs des clés pour la réussite de l'inclusion scolaire tant souhaitée. Dans l'absolu, les enseignants adhèrent à l'idée de l'inclusion scolaire des enfants handicapés. « Il faut encore qu'un grand travail psychologique s'opère à leur niveau » revendique Marianne Lafaye. L'enseignante estime que cette inclusion doit pouvoir se faire dans de bonnes conditions. « J'ai 30 élèves en plus d'enfants ayant de gros troubles. Sans aides supplémentaires mes actions sont limitées et l'inclusion n'aura pas l'effet escompté, notamment de permettre à l'enfant de développer ses capacités et de s'épanouir. » Voilà toute la complexité de l'inclusion. « Le personnel enseignant se retrouve avec peu de moyens et, à côté, des enfants présentant des troubles importants qui nécessitent d'être pris individuellement en charge. » Il y a une volonté politique mais qui

pour l'heure se heurte à des moyens limités.

Rachidath SARRE KOTO @KotoSarre

LES PRINCIPALES MESURES

- Recrutement de 11 500 assistants d'élèves en situation de handicap (AESH) supplémentaires d'ici 2022.
- Introduction d'un module handicap dans la formation initiale des professeurs des écoles et des enseignants du secondaire.
- 270 unités psychosociales au sein des écoles ou en lien avec elles.
- Pour les enfants autistes, le forfait "diagnostic et intervention précoce" sera étendu jusqu'à l'âge de 12 ans.
- Les séances avec un psychologue ou un ergothérapeute seront prises en charge par la Sécurité sociale pendant au moins douze mois pour les familles modestes.